

**MISSION D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT  
DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX**

(Créée par Décret N° 77/193 du 23/06/77 Modifié et Complété par Décret N° 82/599 du 25/11/82)

B.P. 1248 YAOUNDE - TEL: 222.22.31.13 /222.22.21.02/222.23.13.23/ FAX: 222.23.31.90

Web: www.maetur-cameroun.com



*La sécurité foncière*  
DAF/SDAF/SMA/Bjb

**COMMUNIQUE N° 2018/004/MAETUR**

Portant publication du résultat de l'Appel d'Offres National Ouvert  
N° 2018/003/CIPM/MAETUR du 19/03/2018.

**Le Directeur de la MAETUR communique :**

Le « GROUPEMENT FUTURE MASTER ENGINEERING & ELECTRO-PLOMB » B.P. 5377 Douala, a été retenu pour la fourniture et l'installation de lampadaires solaires autonomes dans la zone d'habitat de MBANGA BAKOKO à Douala : phase 1 (Opération 1022), objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 2018/003/CIPM/MAETUR du 19/03/2018, aux conditions suivantes :

Montant HTVA	209 953 026 F.CFA ;
Montant TTC	250 368 984 F CFA ;
Délai	03 mois.

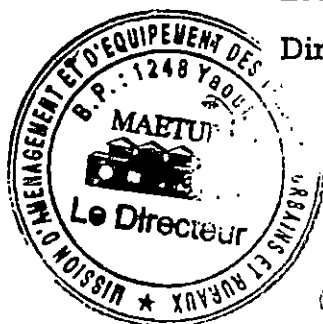
Le « GROUPEMENT FUTURE MASTER ENGINEERING & ELECTRO-PLOMB » devra prendre l'attache du Département Administratif et Financier de la MAETUR pour la préparation du projet de MARCHÉ.

Les Entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés sis à la Direction Générale de la MAETUR, deuxième étage porte 401, retirer leurs soumissions sous quinzaine ; faute de quoi elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main-levée de caution de soumission.

Louis Roger MANGA

Directeur de la MAETUR



*[Signature]*  
Louis Roger MANGA